

Ile-de-France : une bataille à 300 millions

De droite ou de gauche, les départements se dressent contre « une mesure inique » de Péresse

Mon coup de gueule vis-à-vis du premier ministre a payé», se réjouit Valérie Péresse. En juin, la présidente de la région Ile-de-France s'était félicitée d'avoir obtenu de haute lutte un accord avec Manuel Valls pour couvrir le coût du passe Navigo à tarif unique et financer ses projets de transports en Ile-de-France. Mais, depuis la signature du protocole, le 27 juin, entre la patronne (Les Républicains) de la région et le chef du gouvernement, la rébellion s'organise dans les exécutifs départementaux. Droite et gauche confondues, les huit patrons de départements, arc-boutés contre une des clauses qui prévoient de ponctionner leur trésorerie, ont décidé d'obtenir sa suppression.

Lundi 14 novembre, la bataille devait s'engager à l'Assemblée nationale. Patrick Devedjian, député (LR) et président des Hauts-de-Seine, et Pascal Popelin, député

(PS) et président de la Seine-Saint-Denis, devaient déclencher un tir croisé contre le dispositif, scélérat à leurs yeux, contenu dans l'accord Valls-Péresse.

Transfert de ressources

Les deux députés devaient défendre, en pratique, deux amendements similaires pour torpiller le point litigieux de l'accord transcrit dans l'article 62 du projet de loi de finances pour 2017 soumis à l'examen de l'Assemblée.

L'article dispose qu'à compter de 2018 les départements céderont à la région leur surplus de produit de la contribution sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) – ex-taxe professionnelle – qu'ils engrangeront chaque année. Valérie Péresse récupérerait ainsi un pactole de 300 millions d'euros sur cinq ans. En guise d'avertissement, les cinq présidents (LR) des départements franciliens ont écrit, le 7 novembre, à Valérie Péresse pour lui

enjoindre de recommander à Manuel Valls « d'abandonner cette mesure inique ». Ce transfert de ressource fiscale ne correspond à aucun transfert de compétence. Il est donc injustifiable, expliquent-ils dans leur lettre.

En Ile-de-France, les départements cofinancent les transports en cotisant au Syndicat des transports d'Ile-de-France (STIF), rappellent-ils. « Verser notre bonus de CVAE à la région reviendrait à payer deux fois! », s'indigne Patrick Devedjian. Si l'offensive des départements échoue au Parlement, le patron des Hauts-de-Seine menace d'engager un recours devant le Conseil constitutionnel. « Valérie Péresse peut-elle se permettre de déclencher une guerre avec les cinq départements qui ont fait son élection? », demande Patrick Devedjian.

A gauche aussi, la révolte gronde. Sa proximité avec Manuel Valls n'a pas dissuadé Pascal Popelin de prendre la défense

**« Verser
à la région
notre bonus de
contribution sur
la valeur ajoutée
des entreprises
reviendrait à
payer deux fois! »**

PATRICK DEVEDJIAN
président (LR)
des Hauts-de-Seine

de son « territoire ». Son amendement a reçu la bénédiction du patron (PS) de la Seine-Saint-Denis, Stéphane Troussel, et les encouragements de la maire (PS) de Paris, Anne Hidalgo. La capitale devrait céder quelque 13 millions d'euros de CVAE à la région en 2018.

Pour garder cette somme dans son escarcelle, Anne Hidalgo se dit prête à engager, elle aussi, un recours juridique contre l'accord Valls-Péresse. Lundi, à l'Assemblée, Jérôme Chartier, député (LR) du Val-d'Oise et premier vice-président à la région, devait défendre le principe du transfert d'une part de CVAE à la région.

Pour Valérie Péresse, l'heure

est plutôt au cessez-le-feu. La présidente de l'Ile-de-France n'a guère intérêt à se mettre à dos durablement les barons de la droite francilienne.

« Je comprends la crispation des départements aux abois financièrement, déclare-t-elle au Monde. Je ne souhaite pas être dans une logique de conflit, car notre destin est lié », ajoute-t-elle. Mais, à la veille du débat à l'Assemblée, elle mettait toutefois encore en garde les députés franciliens contre « les conséquences » de l'adoption des amendements de Patrick Devedjian ou Pascal Popelin.

Les 300 millions d'euros que la région pourrait percevoir sont destinés, explique-t-elle, à boucler le contrat de plan Etat-région pour 2017-2021, qu'elle a prévu de signer en janvier avec Manuel Valls. « Si je n'ai pas cette somme, la région ne pourra pas financer les projets programmés par les départements », prévient-elle.

Si la majorité de gauche à l'Assemblée votait contre la promesse de Manuel Valls, Valérie Péresse renvoie surtout, par avance, la balle dans le camp du gouvernement : « Je mettrai l'Etat devant ses responsabilités. Ce sera à lui de trouver l'argent qui me manquera. » ■

BÉATRICE JÉRÔME